

Délibération portant mandat au Président
sur le rattachement de l'ESPE.

Conseil d'administration du 6 juillet 2015

Délibération 2015/07/CA-104

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers mandatent le Président pour exprimer un vote favorable au rattachement de l'ESPE à la COMUE lors de la délibération du conseil d'administration de l'Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées.

Toulouse, le 6 juillet 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0